

431890-2026 - Gara

Francia – Attrezzature da laboratorio, ottiche e di precisione (escluso vetri) – ACQUISITION D'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE

OJ S 120/2026 25/06/2026

Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Forniture

1. Committente

1.1. Committente

Nome ufficiale: CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

E-mail: marches.ddai@cnrs.fr

Forma giuridica del committente: Organismo di diritto pubblico

Attività dell'amministrazione aggiudicatrice: Istruzione

2. Procedura

2.1. Procedura

Titolo: ACQUISITION D'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE

Descrizione: L'Accord-cadre porte sur l'acquisition d'instrumentation scientifique. L'unique mode d'acquisition prévu par l'Accord-cadre est l'achat de matériel neuf. La procédure est allotie en 10 lots. Chacun des 10 lots correspond à un accord-cadre multi attributaires. Chaque lot prend la forme d'un accord-cadre s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents, après remise en concurrence des titulaires du lots, au fur et à mesure des besoins. Les accords-cadres s'exécutent exclusivement en France métropolitaine. La consultation vise la mise en place de 10 accords-cadres pour le CNRS agissant en qualité de centrale d'achats et de 10 accords-cadres pour l'AMUE agissant également en qualité de centrale d'achats.

Identificativo della procedura: 0284cd66-5c1c-4a69-bfb6-d903ee1ca79d

Identificativo interno: 2026-08

Tipo di procedura: Negoziata con previa indizione di gara / competitiva con negoziazione

La procedura è accelerata: no

Caratteristiche principali della procedura: L'Accord-cadre est passé selon la Procédure Avec Négociation en application des 2° et 1° de l'article R. 2124-3 du Code de la commande publique (CCP). Le présent recours à la procédure avec négociation est motivé par la nécessité, pour chacun des lots, de répondre à des besoins qui nécessiteraient l'acquisition de matériels sensiblement améliorés ou nécessitant des adaptations, globalement non standardisés et présentant une forte technicité en constante évolution.

2.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 38000000 Attrezzature da laboratorio, ottiche e di precisione (escluso vetri)

2.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Paese: Francia

2.1.4. Informazioni generali

Questa procedura sarà indetta nuovamente.

Informazioni supplementari: L'accord-cadre objet de la présente consultation est conclu entre chaque Titulaire et chacun des deux pouvoirs adjudicateurs suivants : 1) LE CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (CNRS) : Sis au 3 rue Michel Ange - 75794 Paris Cedex 16 et 2) L'AGENCE DE MUTUALISATION DES UNIVERSITES ET ETABLISSEMENTS (AMUE) : Sis au 103 boulevard Saint-Michel, 75005 PARIS Le premier accord-cadre conclu entre le CNRS et le Titulaire couvre les besoins du CNRS et les besoins des établissements Bénéficiaires de son activité de centrale d'achats. Le second accord-cadre conclu entre l'AMUE et le Titulaire couvre les besoins des établissements Bénéficiaires de son activité de centrale d'achats. Les deux accords-cadres ainsi conclus sont distincts et autonomes juridiquement.

Base giuridica:

Direttiva 2014/24/UE

2.1.5. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Numero massimo di lotti per i quali un offerente può presentare offerte: 10

Condizioni contrattuali:

Numero massimo di lotti per i quali può essere aggiudicato un appalto a un offerente: 10

2.1.6. Motivi di esclusione

Fonti dei motivi di esclusione: Documento di gara

5. Lotto

5.1. Lotto: LOT-0001

Titolo: Systèmes avancés d'imagerie photonique à haut débit et haut contenu

Descrizione: - Les systèmes avancés d'imagerie confocale, mono et multi photonique ; - Les systèmes avancés d'imagerie multiphotonique In-vivo ; - Les systèmes d'imagerie intégré et couplé à la microscopie à fluorescence pour les techniques avancées de fluorescence (FRAP, FLIM, FRET, SPIM, TIRF, HiLo, FCS, FCCS, ...) ; - Les systèmes d'imagerie à super résolution (STED, PALM/STORM, SIM, ...) ; - Les systèmes d'imagerie /criblage de fluorescence à haut contenu et haut débit ; - Systèmes d'imagerie par illumination en feuillet(s) ; - Systèmes d'imagerie sans marquage : Imagerie quantitative de phase, imagerie de polarisation, (CARS et FTIR ayant leur propre lot n°4 : Systèmes Raman y compris couplés à la microscopie, mais pouvant être intégrées ici) ; - Systèmes d'imagerie par photo-manipulation : pinces optiques, ablation, optogénétiques, ... ; - Les scanners de lames ultra haut débit ; - Les systèmes d'imagerie hyperspectral (couplage visible et infra rouge).

Identificativo interno: 2026-08 01

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 38000000 Attrezzature da laboratorio, ottiche e di precisione (escluso vetri)

Classificazione aggiuntiva (cpv): 38636000 Strumenti ottici specialistici

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: L'Accord-cadre entre en vigueur à compter de sa date notification ou à la date de début d'exécution indiquée dans le courrier de notification, le cas échéant. La date de notification est la date de réception de la copie de l'Accord-cadre signé des deux parties au Titulaire. La durée de l'Accord-cadre est de vingt-quatre (24) mois à compter de sa date d'entrée en vigueur. L'Accord-cadre est reconduit tacitement deux (2) fois pour une

période de douze (12) mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit (48) mois. Le Titulaire ne peut refuser la reconduction. Toutefois, avant la fin de la durée de validité de l'Accord-cadre, le CNRS d'une part, et l'AMUE d'autre part, ont la possibilité de mettre fin à ce dernier, en notifiant au plus tard trois (3) mois avant la date anniversaire de l'Accord-cadre leur décision de non-reconduction au Titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie dématérialisée via le profil acheteur. Le Titulaire reste cependant engagé jusqu'à la fin de la période en cours d'exécution, sans préjudice de ses obligations dans le cadre de l'exécution des Marchés Subséquents qui lui ont été notifiés.

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Durata: 48 Mesi

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 2

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 36 250 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 220 000 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Si tratta di un appalto rinnovabile

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Progetto di appalto finanziato in tutto o in parte con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

Informazioni supplementari: Pour le CNRS d'une part et pour l'AMUE d'autre part, chacun agissant en qualité de centrale d'achats, les valeurs estimées du lot hors TVA et la valeur maximale de l'accord-cadre indiquées sont identiques. Par conséquent, pour le CNRS et l'AMUE, la valeur estimée cumulée du lot est de 72 500 000 € HT, et la valeur maximale de l'accord-cadre cumulée est de 440 000 000 € HT. Le nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure est déterminé par l'outil utilisé. L'acheteur n'impose aucun seuil minimal.

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Documento di gara

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Descrizione del metodo da utilizzare se la ponderazione non può essere espressa da criteri:

Critère n°1 : Valeur technique (65 points), qui se décompose ainsi : - Sous-critère n°1 portant sur la qualité de la réponse et de la méthodologie retenue au cas pratique technique (15 points); - Sous-critère n°2 portant sur les garanties apportées en matière de qualité de service (50 points). Critère n°2 : Prix (15 points) Critère n°3 : Développement durable (20 points) - Sous-critère n°1 portant sur les engagements environnementaux (15 points) - Sous-critère n°2 portant sur les engagements en matière d'accessibilité et de responsabilité sociétale

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3018629&orgAcronyme=f2h>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3018629&orgAcronyme=f2h>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Gli offerenti possono presentare più di un'offerta: Consentita

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 23/07/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, con riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 99

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informazioni sui termini per il riesame: 1) référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature de l'accord- cadre; 2) référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA; 3) recours de pleine juridiction en contestation de la validité de l'accord-cadre dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision département de Tarn-et-Garonne (CE, ASS, 4.4.2014, req. n° 358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.

5.1. Lotto: LOT-0002

Titolo: Systèmes de microscopie et spectroscopie électronique et ionique

Descrizione: - Les microscopes électroniques à balayage (MEB) ; - Les microscopes électroniques en transmission (MET) ; - Les microscopes électroniques en transmission à balayage (STEM) ; - Les spectromètres de perte d'énergie pour la microscopie électronique (EELS) ; - Les microscopes à faisceau d'ions / sondes ioniques focalisées (FIB, SAT) ; - Les microscopes à double faisceau ionique et électronique (FIB/MEB) ; - Les microsondes électroniques (microsonde de Castaing / EPMA) ; - Les spectromètres d'électrons Auger (AES) ; - Les microsondes ioniques (SIMS / TOF-SIMS /...) ; - Les spectromètres à émission

de rayons X à basse énergie (LEXES) ; - Les spectromètres de photoémission (XPS, UPS, APPEs, HAXPES, ARPES, PEEM...) - Les spectromètres à perte d'énergie d'électrons (HREELS) ; - Les spectromètres de diffusion d'ions (ISS) ; - Serial block-face imaging ; - Détecteurs hyperspectraux de cathodoluminescence pour la microscopie électronique. S'agissant des MEB, sont expressément exclus les instruments dont la tension d'accélération est inférieure à 15KV.

Identificativo interno: 2026-08 02

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 38000000 Attrezzature da laboratorio, ottiche e di precisione (escluso vetri)

Classificazione aggiuntiva (cpv): 38510000 Microscopi

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: L'Accord-cadre entre en vigueur à compter de sa date notification ou à la date de début d'exécution indiquée dans le courrier de notification, le cas échéant. La date de notification est la date de réception de la copie de l'Accord-cadre signé des deux parties au Titulaire. La durée de l'Accord-cadre est de vingt-quatre (24) mois à compter de sa date d'entrée en vigueur. L'Accord-cadre est reconduit tacitement deux (2) fois pour une période de douze (12) mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit (48) mois. Le Titulaire ne peut refuser la reconduction. Toutefois, avant la fin de la durée de validité de l'Accord-cadre, le CNRS d'une part, et l'AMUE d'autre part, ont la possibilité de mettre fin à ce dernier, en notifiant au plus tard trois (3) mois avant la date anniversaire de l'Accord-cadre leur décision de non-reconduction au Titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie dématérialisée via le profil acheteur. Le Titulaire reste cependant engagé jusqu'à la fin de la période en cours d'exécution, sans préjudice de ses obligations dans le cadre de l'exécution des Marchés Subséquents qui lui ont été notifiés.

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Durata: 48 Mesi

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 2

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 85 000 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 510 000 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Progetto di appalto finanziato in tutto o in parte con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

Informazioni supplementari: Pour le CNRS d'une part et pour l'AMUE d'autre part, chacun agissant en qualité de centrale d'achats, les valeurs estimées du lot hors TVA et la valeur maximale de l'accord-cadre indiquées sont identiques. Par conséquent, pour le CNRS et l'AMUE, la valeur estimée cumulée du lot est de 170 000 000 € HT, et la valeur maximale de l'accord-cadre cumulée est de 1 020 000 000 € HT. Le nombre minimal de candidats à

convoquer pour la seconde étape de la procédure est déterminé par l'outil utilisé. L'acheteur n'impose aucun seuil minimal.

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Documento di gara

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Descrizione del metodo da utilizzare se la ponderazione non può essere espressa da criteri:

Critère n°1 : Valeur technique (65 points), qui se décompose ainsi : - Sous-critère n°1 portant sur la qualité de la réponse et de la méthodologie retenue au cas pratique technique (15 points); - Sous-critère n°2 portant sur les garanties apportées en matière de qualité de service (50 points). Critère n°2 : Prix (15 points) Critère n°3 : Développement durable (20 points) - Sous-critère n°1 portant sur les engagements environnementaux (15 points) - Sous-critère n°2 portant sur les engagements en matière d'accessibilité et de responsabilité sociétale

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3018629&orgAcronyme=f2h>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3018629&orgAcronyme=f2h>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 23/07/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, con riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 99

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informazioni sui termini per il riesame: 1) référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature de l'accord- cadre; 2) référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.

551-7 du CJA; 3) recours de pleine juridiction en contestation de la validité de l'accord-cadre dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision département de Tarn-et-Garonne (CE, ASS, 4.4.2014, req. n° 358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.

5.1. Lotto: LOT-0003

Titolo: Systèmes avancés d'imagerie en champ proche

Descrizione: - Les microscopes à champ proche sous environnement contrôlé : température et /ou pression et/ou milieu liquide ; - Les microscopes à champ proche multimodaux ; - Les microscopes à champ proche automatisés.

Identificativo interno: 2026-08 03

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 38000000 Attrezzature da laboratorio, ottiche e di precisione (escluso vetri)

Classificazione aggiuntiva (cpv): 38000000 Attrezzature da laboratorio, ottiche e di precisione (escluso vetri)

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: L'Accord-cadre entre en vigueur à compter de sa date notification ou à la date de début d'exécution indiquée dans le courrier de notification, le cas échéant. La date de notification est la date de réception de la copie de l'Accord-cadre signé des deux parties au Titulaire. La durée de l'Accord-cadre est de vingt-quatre (24) mois à compter de sa date d'entrée en vigueur. L'Accord-cadre est reconduit tacitement deux (2) fois pour une période de douze (12) mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit (48) mois. Le Titulaire ne peut refuser la reconduction. Toutefois, avant la fin de la durée de validité de l'Accord-cadre, le CNRS d'une part, et l'AMUE d'autre part, ont la possibilité de mettre fin à ce dernier, en notifiant au plus tard trois (3) mois avant la date anniversaire de l'Accord-cadre leur décision de non-reconduction au Titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie dématérialisée via le profil acheteur. Le Titulaire reste cependant engagé jusqu'à la fin de la période en cours d'exécution, sans préjudice de ses obligations dans le cadre de l'exécution des Marchés Subséquents qui lui ont été notifiés.

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Durata: 48 Mesi

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 2

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 10 000 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 60 000 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Progetto di appalto finanziato in tutto o in parte con fondi UE
L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì
Informazioni supplementari: Pour le CNRS d'une part et pour l'AMUE d'autre part, chacun agissant en qualité de centrale d'achats, les valeurs estimées du lot hors TVA et la valeur maximale de l'accord-cadre indiquées sont identiques. Par conséquent, pour le CNRS et l'AMUE, la valeur estimée cumulée du lot est de 20 000 000 € HT, et la valeur maximale de l'accord-cadre cumulée est de 120 000 000 € HT. Le nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure est déterminé par l'outil utilisé. L'acheteur n'impose aucun seuil minimal.

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Documento di gara

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Descrizione del metodo da utilizzare se la ponderazione non può essere espressa da criteri:

Critère n°1 : Valeur technique (65 points), qui se décompose ainsi : - Sous-critère n°1 portant sur la qualité de la réponse et de la méthodologie retenue au cas pratique technique (15 points); - Sous-critère n°2 portant sur les garanties apportées en matière de qualité de service (50 points). Critère n°2 : Prix (15 points) Critère n°3 : Développement durable (20 points) - Sous-critère n°1 portant sur les engagements environnementaux (15 points) - Sous-critère n°2 portant sur les engagements en matière d'accessibilité et de responsabilité sociétale

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3018629&orgAcronyme=f2h>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3018629&orgAcronyme=f2h>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 23/07/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, con riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 99

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
Informazioni sui termini per il riesame: 1) référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature de l'accord-cadre; 2) référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA; 3) recours de pleine juridiction en contestation de la validité de l'accord-cadre dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision département de Tarn-et-Garonne (CE, ASS, 4.4.2014, req. n° 358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.

5.1. Lotto: LOT-0004

Titolo: Systèmes Raman y compris couplés à la microscopie

Descrizione: - Les systèmes de spectroscopie Raman - Les systèmes couplés spectroscopie Raman - microscopie en champ proche - Les systèmes couplés spectroscopie Raman - microscopie photonique - Les systèmes couplés spectroscopie Raman –Microscopie à Force Atomique (AFM) - Les systèmes couplés spectroscopie Raman - microscopie électronique - Les systèmes couplés spectroscopie Raman – ellipsométrie Sont expressément exclus les systèmes Raman dont la résolution est moins bonne que 3 cm⁻¹.

Identificativo interno: 2026-08 04

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 38000000 Attrezzature da laboratorio, ottiche e di precisione (escluso vetri)

Classificazione aggiuntiva (cpv): 38433000 Spettrometri

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: L'Accord-cadre entre en vigueur à compter de sa date notification ou à la date de début d'exécution indiquée dans le courrier de notification, le cas échéant. La date de notification est la date de réception de la copie de l'Accord-cadre signé des deux parties au Titulaire. La durée de l'Accord-cadre est de vingt-quatre (24) mois à compter de sa date d'entrée en vigueur. L'Accord-cadre est reconduit tacitement deux (2) fois pour une période de douze (12) mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit (48) mois. Le Titulaire ne peut refuser la reconduction. Toutefois, avant la fin de la durée de validité de l'Accord-cadre, le CNRS d'une part, et l'AMUE d'autre part, ont la possibilité de mettre fin à ce dernier, en notifiant au plus tard trois (3) mois avant la date anniversaire de l'Accord-cadre leur décision de non-reconduction au Titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie dématérialisée via le profil acheteur. Le Titulaire reste cependant engagé jusqu'à la fin de la période en cours d'exécution, sans préjudice de ses obligations dans le cadre de l'exécution des Marchés Subséquents qui lui ont été notifiés.

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Durata: 48 Mesi

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 2

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 6 250 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 40 000 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Progetto di appalto finanziato in tutto o in parte con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

Informazioni supplementari: Pour le CNRS d'une part et pour l'AMUE d'autre part, chacun agissant en qualité de centrale d'achats, les valeurs estimées du lot hors TVA et la valeur maximale de l'accord-cadre indiquées sont identiques. Par conséquent, pour le CNRS et l'AMUE, la valeur estimée cumulée du lot est de 12 500 000 € HT, et la valeur maximale de l'accord-cadre cumulée est de 80 000 000 € HT. Le nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure est déterminé par l'outil utilisé. L'acheteur n'impose aucun seuil minimal.

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Documento di gara

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Descrizione del metodo da utilizzare se la ponderazione non può essere espressa da criteri:

Critère n°1 : Valeur technique (65 points), qui se décompose ainsi : - Sous-critère n°1 portant sur la qualité de la réponse et de la méthodologie retenue au cas pratique technique (15 points); - Sous-critère n°2 portant sur les garanties apportées en matière de qualité de service (50 points). Critère n°2 : Prix (15 points) Critère n°3 : Développement durable (20 points) - Sous-critère n°1 portant sur les engagements environnementaux (15 points) - Sous-critère n°2 portant sur les engagements en matière d'accessibilité et de responsabilité sociétale

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3018629&orgAcronyme=f2h>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3018629&orgAcronyme=f2h>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 23/07/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no
Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, con riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 99

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informazioni sui termini per il riesame: 1) référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature de l'accord- cadre; 2) référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA; 3) recours de pleine juridiction en contestation de la validité de l'accord-cadre dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision département de Tarn-et-Garonne (CE, ASS, 4.4.2014, req. n° 358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.

5.1. Lotto: LOT-0005

Titolo: Systèmes à rayons X, scanners et systèmes d'imagerie nucléaire

Descrizione: - Les diffractomètres complets de rayons X pour mesures sur cristaux, poudres et films ; - Les appareils de diffusion des rayons X ; - Les systèmes générateurs de rayons X (à anode tournante, continus, pulsés...) ; - Les systèmes avancé de scanographie (TDM) (scanners X / scanners micro-CT (computed tomography),...) ; - Les systèmes avancé d'imagerie nucléaire (systèmes de tomographie par émission de positons (PET-scan)),...) ; - Les appareils de fluorescence X : WDX (spectroscopie de rayons X à dispersion en longueur d'onde), et EDX (spectroscopie de rayons X à dispersion d'énergie). Pour les diffractomètres sont exclus les appareils de paillasse. Pour les appareils de fluorescence X sont expressément exclus les appareils portables (PXRF). Pour les appareils de fluorescence X de type WDX, sont exclus les appareils dont la puissance minimale est inférieure à 400 W. Pour les appareils de fluorescence X sont exclus de l'accord cadre les appareils de type EDX ayant une résolution spatiale moins bonne que 50 micromètres. Sont également exclus les appareils n'ayant pas la capacité de cartographier les échantillons automatiquement.

Identificativo interno: 2026-08 05

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 38000000 Attrezzature da laboratorio, ottiche e di precisione (escluso vetri)

Classificazione aggiuntiva (cpv): 38580000 Apparecchi radiologici per uso non medico

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: L'Accord-cadre entre en vigueur à compter de sa date notification ou à la date de début d'exécution indiquée dans le courrier de notification, le cas échéant. La date de notification est la date de réception de la copie de l'Accord-cadre signé des deux parties au Titulaire. La durée de l'Accord-cadre est de vingt-quatre (24) mois à compter de sa date d'entrée en vigueur. L'Accord-cadre est reconduit tacitement deux (2) fois pour une

période de douze (12) mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit (48) mois. Le Titulaire ne peut refuser la reconduction. Toutefois, avant la fin de la durée de validité de l'Accord-cadre, le CNRS d'une part, et l'AMUE d'autre part, ont la possibilité de mettre fin à ce dernier, en notifiant au plus tard trois (3) mois avant la date anniversaire de l'Accord-cadre leur décision de non-reconduction au Titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie dématérialisée via le profil acheteur. Le Titulaire reste cependant engagé jusqu'à la fin de la période en cours d'exécution, sans préjudice de ses obligations dans le cadre de l'exécution des Marchés Subséquents qui lui ont été notifiés.

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Durata: 48 Mesi

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 2

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 12 500 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 75 000 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Progetto di appalto finanziato in tutto o in parte con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

Informazioni supplementari: Pour le CNRS d'une part et pour l'AMUE d'autre part, chacun agissant en qualité de centrale d'achats, les valeurs estimées du lot hors TVA et la valeur maximale de l'accord-cadre indiquées sont identiques. Par conséquent, pour le CNRS et l'AMUE, la valeur estimée cumulée du lot est de 25 000 000 € HT, et la valeur maximale de l'accord-cadre cumulée est de 150 000 000 € HT. Le nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure est déterminé par l'outil utilisé. L'acheteur n'impose aucun seuil minimal.

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Documento di gara

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Descrizione del metodo da utilizzare se la ponderazione non può essere espressa da criteri:

Critère n°1 : Valeur technique (65 points), qui se décompose ainsi : - Sous-critère n°1 portant sur la qualité de la réponse et de la méthodologie retenue au cas pratique technique (15 points); - Sous-critère n°2 portant sur les garanties apportées en matière de qualité de service (50 points). Critère n°2 : Prix (15 points) Critère n°3 : Développement durable (20 points) - Sous-critère n°1 portant sur les engagements environnementaux (15 points) - Sous-critère n°2 portant sur les engagements en matière d'accessibilité et de responsabilité sociétale

5.1.11. Documenti di gara

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3018629&orgAcronyme=f2h>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 23/07/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, con riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 99

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informazioni sui termini per il riesame: 1) référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature de l'accord-cadre; 2) référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA; 3) recours de pleine juridiction en contestation de la validité de l'accord-cadre dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision département de Tarn-et-Garonne (CE, ASS, 4.4.2014, req. n° 358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.

5.1. Lotto: LOT-0006

Titolo: Spectrométrie RMN, Imagerie IRM

Descrizione: - Les spectromètres RMN haute résolution ; - Les systèmes IRM à haut champ magnétique de recherche y compris pour l'imagerie du petit animal. Pour les spectromètres RMN haute résolution sont expressément exclus les instruments ayant une puissance de champ magnétique inférieure à 1 TESLA.

Identificativo interno: 2026-08 06

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 38000000 Attrezzature da laboratorio, ottiche e di precisione (escluso vetri)

Classificazione aggiuntiva (cpv): 38433000 Spettrometri

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: L'Accord-cadre entre en vigueur à compter de sa date notification ou à la date de début d'exécution indiquée dans le courrier de notification, le cas échéant. La date de notification est la date de réception de la copie de l'Accord-cadre signé des deux parties au Titulaire. La durée de l'Accord-cadre est de vingt-quatre (24) mois à compter de sa date d'entrée en vigueur. L'Accord-cadre est reconduit tacitement deux (2) fois pour une période de douze (12) mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit (48) mois. Le Titulaire ne peut refuser la reconduction. Toutefois, avant la fin de la durée de validité de l'Accord-cadre, le CNRS d'une part, et l'AMUE d'autre part, ont la possibilité de mettre fin à ce dernier, en notifiant au plus tard trois (3) mois avant la date anniversaire de l'Accord-cadre leur décision de non-reconduction au Titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie dématérialisée via le profil acheteur. Le Titulaire reste cependant engagé jusqu'à la fin de la période en cours d'exécution, sans préjudice de ses obligations dans le cadre de l'exécution des Marchés Subséquents qui lui ont été notifiés.

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Durata: 48 Mesi

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 2

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 25 000 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 150 000 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Progetto di appalto finanziato in tutto o in parte con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

Informazioni supplementari: Pour le CNRS d'une part et pour l'AMUE d'autre part, chacun agissant en qualité de centrale d'achats, les valeurs estimées du lot hors TVA et la valeur maximale de l'accord-cadre indiquées sont identiques. Par conséquent, pour le CNRS et l'AMUE, la valeur estimée cumulée du lot est de 50 000 000 € HT, et la valeur maximale de l'accord-cadre cumulée est de 300 000 000 € HT. Le nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure est déterminé par l'outil utilisé. L'acheteur n'impose aucun seuil minimal.

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Documento di gara

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Descrizione del metodo da utilizzare se la ponderazione non può essere espressa da criteri:

Critère n°1 : Valeur technique (65 points), qui se décompose ainsi : - Sous-critère n°1 portant

sur la qualité de la réponse et de la méthodologie retenue au cas pratique technique (15 points); - Sous-critère n°2 portant sur les garanties apportées en matière de qualité de service (50 points). Critère n°2 : Prix (15 points) Critère n°3 : Développement durable (20 points) - Sous-critère n°1 portant sur les engagements environnementaux (15 points) - Sous-critère n°2 portant sur les engagements en matière d'accessibilité et de responsabilité sociétale

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3018629&orgAcronyme=f2h>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3018629&orgAcronyme=f2h>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 23/07/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, con riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 99

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informazioni sui termini per il riesame: 1) référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature de l'accord-cadre; 2) référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA; 3) recours de pleine juridiction en contestation de la validité de l'accord-cadre dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision département de Tarn-et-Garonne (CE, ASS, 4.4.2014, req. n° 358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.

5.1. Lotto: LOT-0007

Titolo: Spectrométrie gamma et scintillation liquide

Descrizione: - Ensemble cristal ultrabas bruit (< 0.2 coup/min sur la plage 20 à 3000 keV) + cryostat ; - Chaîne complète de spectrométrie gamma à bas bruit de fond [HPGe], (électronique, froid, logiciels et blindage inclus) ; - Appareil à scintillation liquide ultrabas bruit. Pour les appareils à scintillation liquide ultrabas bruit, les appareils ne répondant pas aux

critères suivants seront exclus : Bruit de fond inférieur à 3 CPM pour H-3 ; Limite de détection inférieure à 1Bq/l en moins de 8h de comptage ; Taux de comptage jusqu'à 3999999 CPM avec MCA (analyseur multicanaux).

Identificativo interno: 2026-08 07

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 38000000 Attrezzature da laboratorio, ottiche e di precisione (escluso vetri)

Classificazione aggiuntiva (cpv): 38433000 Spettrometri

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: L'Accord-cadre entre en vigueur à compter de sa date notification ou à la date de début d'exécution indiquée dans le courrier de notification, le cas échéant. La date de notification est la date de réception de la copie de l'Accord-cadre signé des deux parties au Titulaire. La durée de l'Accord-cadre est de vingt-quatre (24) mois à compter de sa date d'entrée en vigueur. L'Accord-cadre est reconduit tacitement deux (2) fois pour une période de douze (12) mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit (48) mois. Le Titulaire ne peut refuser la reconduction. Toutefois, avant la fin de la durée de validité de l'Accord-cadre, le CNRS d'une part, et l'AMUE d'autre part, ont la possibilité de mettre fin à ce dernier, en notifiant au plus tard trois (3) mois avant la date anniversaire de l'Accord-cadre leur décision de non-reconduction au Titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie dématérialisée via le profil acheteur. Le Titulaire reste cependant engagé jusqu'à la fin de la période en cours d'exécution, sans préjudice de ses obligations dans le cadre de l'exécution des Marchés Subséquents qui lui ont été notifiés.

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Durata: 48 Mesi

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 2

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 6 250 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 40 000 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Progetto di appalto finanziato in tutto o in parte con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

Informazioni supplementari: Pour le CNRS d'une part et pour l'AMUE d'autre part, chacun agissant en qualité de centrale d'achats, les valeurs estimées du lot hors TVA et la valeur maximale de l'accord-cadre indiquées sont identiques. Par conséquent, pour le CNRS et l'AMUE, la valeur estimée cumulée du lot est de 12 500 000 € HT, et la valeur maximale de l'accord-cadre cumulée est de 80 000 000 € HT. Le nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure est déterminé par l'outil utilisé. L'acheteur n'impose aucun seuil minimal.

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Documento di gara

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Descrizione del metodo da utilizzare se la ponderazione non può essere espressa da criteri:

Critère n°1 : Valeur technique (65 points), qui se décompose ainsi : - Sous-critère n°1 portant sur la qualité de la réponse et de la méthodologie retenue au cas pratique technique (15 points); - Sous-critère n°2 portant sur les garanties apportées en matière de qualité de service (50 points). Critère n°2 : Prix (15 points) Critère n°3 : Développement durable (20 points) - Sous-critère n°1 portant sur les engagements environnementaux (15 points) - Sous-critère n°2 portant sur les engagements en matière d'accessibilité et de responsabilité sociétale

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3018629&orgAcronyme=f2h>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3018629&orgAcronyme=f2h>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 23/07/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, con riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 99

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informazioni sui termini per il riesame: 1) référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature de l'accord-cadre; 2) référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA; 3) recours de pleine juridiction en contestation de la validité de l'accord-cadre dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision département de Tarn-et-Garonne (CE, ASS, 4.4.2014, req.

n° 358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.

5.1. Lotto: LOT-0008

Titolo: Spectrométrie de masse avec ou sans couplage

Descrizione: - Les spectromètres de masse triple quadrupole ; - Les spectromètres de masse à transformée de Fourier ; - Les spectromètres de masse tandem haute résolution ; - Les spectromètres de masse à mobilité ionique ; - Les spectromètres de masse à temps de vol (tandem ou Tof) ; - Les spectromètres de masse à plasma induit triple quadripôle ; - Les spectromètres de masse à thermo-ionisation (TIMS) avec analyseur à secteur magnétique et multi-collection. - Les spectromètres de masse à plasma induit (MC-ICPMS) avec analyseur à secteur magnétique et multi-collection. - Les spectromètres de masse à plasma induit avec analyseur à secteur magnétique. - Les spectromètres de masse à rapport isotopique (IRMS) Sont expressément exclus, les spectromètres de masse simple quadrupole y compris lorsqu'ils sont couplés avec un système de chromatographie ou un ICP.

Identificativo interno: 2026-08 08

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 38000000 Attrezzature da laboratorio, ottiche e di precisione (escluso vetri)

Classificazione aggiuntiva (cpv): 38433100 Spettrometri di massa

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: L'Accord-cadre entre en vigueur à compter de sa date notification ou à la date de début d'exécution indiquée dans le courrier de notification, le cas échéant. La date de notification est la date de réception de la copie de l'Accord-cadre signé des deux parties au Titulaire. La durée de l'Accord-cadre est de vingt-quatre (24) mois à compter de sa date d'entrée en vigueur. L'Accord-cadre est reconduit tacitement deux (2) fois pour une période de douze (12) mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit (48) mois. Le Titulaire ne peut refuser la reconduction. Toutefois, avant la fin de la durée de validité de l'Accord-cadre, le CNRS d'une part, et l'AMUE d'autre part, ont la possibilité de mettre fin à ce dernier, en notifiant au plus tard trois (3) mois avant la date anniversaire de l'Accord-cadre leur décision de non-reconduction au Titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie dématérialisée via le profil acheteur. Le Titulaire reste cependant engagé jusqu'à la fin de la période en cours d'exécution, sans préjudice de ses obligations dans le cadre de l'exécution des Marchés Subséquents qui lui ont été notifiés.

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Durata: 48 Mesi

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 2

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 30 000 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 180 000 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Progetto di appalto finanziato in tutto o in parte con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

Informazioni supplementari: Pour le CNRS d'une part et pour l'AMUE d'autre part, chacun agissant en qualité de centrale d'achats, les valeurs estimées du lot hors TVA et la valeur maximale de l'accord-cadre indiquées sont identiques. Par conséquent, pour le CNRS et l'AMUE, la valeur estimée cumulée du lot est de 60 000 000 € HT, et la valeur maximale de l'accord-cadre cumulée est de 360 000 000 € HT. Le nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure est déterminé par l'outil utilisé. L'acheteur n'impose aucun seuil minimal.

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Documento di gara

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Descrizione del metodo da utilizzare se la ponderazione non può essere espressa da criteri:

Critère n°1 : Valeur technique (65 points), qui se décompose ainsi : - Sous-critère n°1 portant sur la qualité de la réponse et de la méthodologie retenue au cas pratique technique (15 points); - Sous-critère n°2 portant sur les garanties apportées en matière de qualité de service (50 points). Critère n°2 : Prix (15 points) Critère n°3 : Développement durable (20 points) - Sous-critère n°1 portant sur les engagements environnementaux (15 points) - Sous-critère n°2 portant sur les engagements en matière d'accessibilité et de responsabilité sociétale

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3018629&orgAcronyme=f2h>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3018629&orgAcronyme=f2h>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 23/07/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, con riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 99

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
Informazioni sui termini per il riesame: 1) référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature de l'accord- cadre; 2) référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA; 3) recours de pleine juridiction en contestation de la validité de l'accord-cadre dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision département de Tarn-et-Garonne (CE, ASS, 4.4.2014, req. n° 358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.

5.1. Lotto: LOT-0009

Titolo: Systèmes lasers

Descrizione: - Les chaines lasers impulsionnelles accordables ou non accordables en longueur d'onde ; - Les lasers impulsionnels de forte puissance et/ou haute cadence ; - Les amplificateurs laser d'impulsions courtes (hors systèmes fibrés) ; - Les lasers impulsionnels d'impulsion courtes ; - Les lasers à stabiliser.

Identificativo interno: 2026-08 09

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 380000000 Attrezzature da laboratorio, ottiche e di precisione (escluso vetri)

Classificazione aggiuntiva (cpv): 38636100 Laser

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: L'Accord-cadre entre en vigueur à compter de sa date notification ou à la date de début d'exécution indiquée dans le courrier de notification, le cas échéant. La date de notification est la date de réception de la copie de l'Accord-cadre signé des deux parties au Titulaire. La durée de l'Accord-cadre est de vingt-quatre (24) mois à compter de sa date d'entrée en vigueur. L'Accord-cadre est reconduit tacitement deux (2) fois pour une période de douze (12) mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit (48) mois. Le Titulaire ne peut refuser la reconduction. Toutefois, avant la fin de la durée de validité de l'Accord-cadre, le CNRS d'une part, et l'AMUE d'autre part, ont la possibilité de mettre fin à ce dernier, en notifiant au plus tard trois (3) mois avant la date anniversaire de l'Accord-cadre leur décision de non-reconduction au Titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie dématérialisée via le profil acheteur. Le Titulaire reste cependant engagé jusqu'à la fin de la période en cours d'exécution, sans préjudice de ses obligations dans le cadre de l'exécution des Marchés Subséquents qui lui ont été notifiés.

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Durata: 48 Mesi

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 2

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 32 250 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 180 000 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Progetto di appalto finanziato in tutto o in parte con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

Informazioni supplementari: Pour le CNRS d'une part et pour l'AMUE d'autre part, chacun agissant en qualité de centrale d'achats, les valeurs estimées du lot hors TVA et la valeur maximale de l'accord-cadre indiquées sont identiques. Par conséquent, pour le CNRS et l'AMUE, la valeur estimée cumulée du lot est de 64 500 000 € HT, et la valeur maximale de l'accord-cadre cumulée est de 400 000 000 € HT. Le nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure est déterminé par l'outil utilisé. L'acheteur n'impose aucun seuil minimal.

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Documento di gara

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Descrizione del metodo da utilizzare se la ponderazione non può essere espressa da criteri:

Critère n°1 : Valeur technique (65 points), qui se décompose ainsi : - Sous-critère n°1 portant sur la qualité de la réponse et de la méthodologie retenue au cas pratique technique (15 points); - Sous-critère n°2 portant sur les garanties apportées en matière de qualité de service (50 points). Critère n°2 : Prix (15 points) Critère n°3 : Développement durable (20 points) - Sous-critère n°1 portant sur les engagements environnementaux (15 points) - Sous-critère n°2 portant sur les engagements en matière d'accessibilité et de responsabilité sociétale

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3018629&orgAcronyme=f2h>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3018629&orgAcronyme=f2h>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 23/07/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria
Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no
Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, con riapertura della gara
Numero massimo di partecipanti: 99

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
Informazioni sui termini per il riesame: 1) référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature de l'accord- cadre; 2) référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA; 3) recours de pleine juridiction en contestation de la validité de l'accord-cadre dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision département de Tarn-et-Garonne (CE, ASS, 4.4.2014, req. n° 358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.

5.1. Lotto: LOT-0010

Titolo: Stations d'analyse et/ou de tri par cytométrie de flux

Descrizione: - Les cytomètres en flux conventionnels : Les analyseurs avec au moins trois lasers et/ou au moins 10 paramètres de détection Les trieurs avec plus d'un laser et/ou plus de 4 paramètres de détection - Les systèmes de cytométrie spectrale ; - Les systèmes de cytométrie de masse ; - Les systèmes de cytométrie en image.

Identificativo interno: 2026-08 10

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 38000000 Attrezzature da laboratorio, ottiche e di precisione (escluso vetri)

Classificazione aggiuntiva (cpv): 38434510 Citometri

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: L'Accord-cadre entre en vigueur à compter de sa date notification ou à la date de début d'exécution indiquée dans le courrier de notification, le cas échéant. La date de notification est la date de réception de la copie de l'Accord-cadre signé des deux parties au Titulaire. La durée de l'Accord-cadre est de vingt-quatre (24) mois à compter de sa date d'entrée en vigueur. L'Accord-cadre est reconduit tacitement deux (2) fois pour une période de douze (12) mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder quarante-huit (48) mois. Le Titulaire ne peut refuser la reconduction. Toutefois, avant la fin de la durée de validité de l'Accord-cadre, le CNRS d'une part, et l'AMUE d'autre part, ont la possibilité de mettre fin à ce dernier, en notifiant au plus tard trois (3) mois avant la date anniversaire de l'Accord-cadre leur décision de non-reconduction au Titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie dématérialisée via le profil acheteur. Le Titulaire reste cependant engagé jusqu'à la fin de la période en cours d'exécution, sans préjudice de ses obligations dans le cadre de l'exécution des Marchés Subséquents qui lui ont été notifiés.

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Durata: 48 Mesi

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 2

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 10 000 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 60 000 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Progetto di appalto finanziato in tutto o in parte con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

Informazioni supplementari: Pour le CNRS d'une part et pour l'AMUE d'autre part, chacun agissant en qualité de centrale d'achats, les valeurs estimées du lot hors TVA et la valeur maximale de l'accord-cadre indiquées sont identiques. Par conséquent, pour le CNRS et l'AMUE, la valeur estimée cumulée du lot est de 20 000 000 € HT, et la valeur maximale de l'accord-cadre cumulée est de 120 000 000 € HT. Le nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure est déterminé par l'outil utilisé. L'acheteur n'impose aucun seuil minimal.

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Documento di gara

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Descrizione del metodo da utilizzare se la ponderazione non può essere espressa da criteri:

Critère n°1 : Valeur technique (65 points), qui se décompose ainsi : - Sous-critère n°1 portant sur la qualité de la réponse et de la méthodologie retenue au cas pratique technique (15 points); - Sous-critère n°2 portant sur les garanties apportées en matière de qualité de service (50 points). Critère n°2 : Prix (15 points) Critère n°3 : Développement durable (20 points) - Sous-critère n°1 portant sur les engagements environnementaux (15 points) - Sous-critère n°2 portant sur les engagements en matière d'accessibilité et de responsabilité sociétale

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3018629&orgAcronyme=f2h>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3018629&orgAcronyme=f2h>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 23/07/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, con riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 99

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informazioni sui termini per il riesame: 1) référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature de l'accord-cadre; 2) référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA; 3) recours de pleine juridiction en contestation de la validité de l'accord-cadre dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision département de Tarn-et-Garonne (CE, ASS, 4.4.2014, req. n° 358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.

8. Organizzazioni

8.1. ORG-0001

Nome ufficiale: CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Numero di registrazione: 18008901303720

Indirizzo postale: 1 place Aristide Briand

Località: Meudon

Codice postale: 92195

Suddivisione del paese (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Paese: Francia

E-mail: marches.ddai@cnrs.fr

Telefono: 0145075052

Indirizzo internet: <https://www.cnrs.fr/>

Profilo del committente: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3018629&orgAcronyme=f2h>

Ruoli di questa organizzazione:

Committente

Centrale di committenza per l'aggiudicazione di appalti o la conclusione di accordi quadro per lavori, forniture o servizi destinati ad altri committenti

8.1. ORG-0002

Nome ufficiale: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numero di registrazione: 179 507 025 00015

Indirizzo postale: 2-4 boulevard de l'Hautil BP322

Località: Cergy-Pontoise

Codice postale: 95027

Suddivisione del paese (NUTS): Val-d'Oise (FR108)

Paese: Francia

E-mail: greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Telefono: 01 30 17 34 00

Indirizzo internet: <https://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

Ruoli di questa organizzazione:

Organizzazione competente per i ricorsi

Informazioni sull'avviso

Identificativo/versione dell'avviso: 0d0b6257-02f9-449d-b499-a4addbb7843f - 01

Tipo di formulario: Gara

Tipo di avviso: Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Sottotipo di avviso: 16

Data di trasmissione dell'avviso: 22/06/2026 16:25:22 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale,
ora legale dell'Europa centrale

Lingue in cui il presente avviso è ufficialmente disponibile: francese

Numero di pubblicazione dell'avviso: 431890-2026

Numero dell'edizione della GU S: 120/2026

Data di pubblicazione: 25/06/2026